

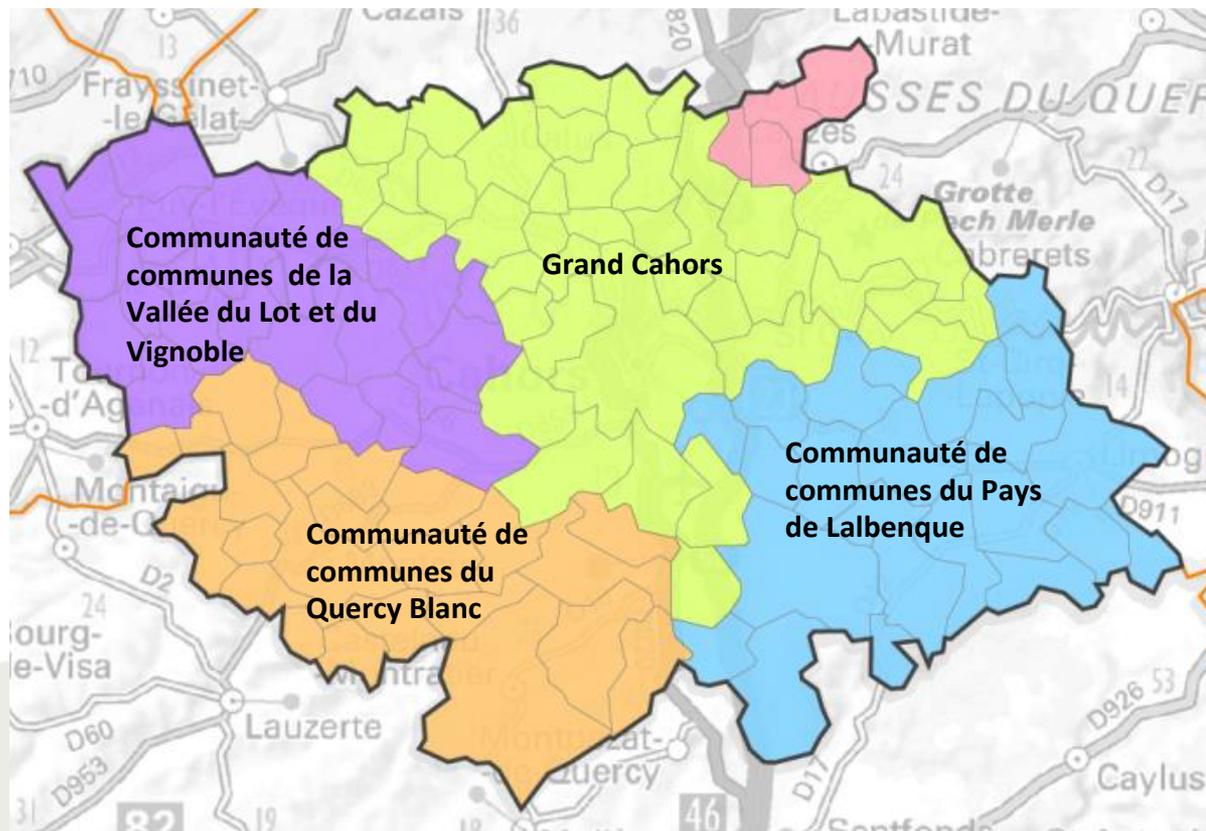


LE SCOT, C'EST QUOI ?



PÉRIMÈTRE DU SCOT DE CAHORS ET DU SUD DU LOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale, SCOT de Cahors et du Sud du Lot : 115 communes et 80 000 habitants



Le Schéma de Cohérence territoriale

Un Schéma :

C'est un document d'urbanisme, à l'échelle de plusieurs intercommunalités qui définit à 20 ans, les grandes orientations pour notre territoire.

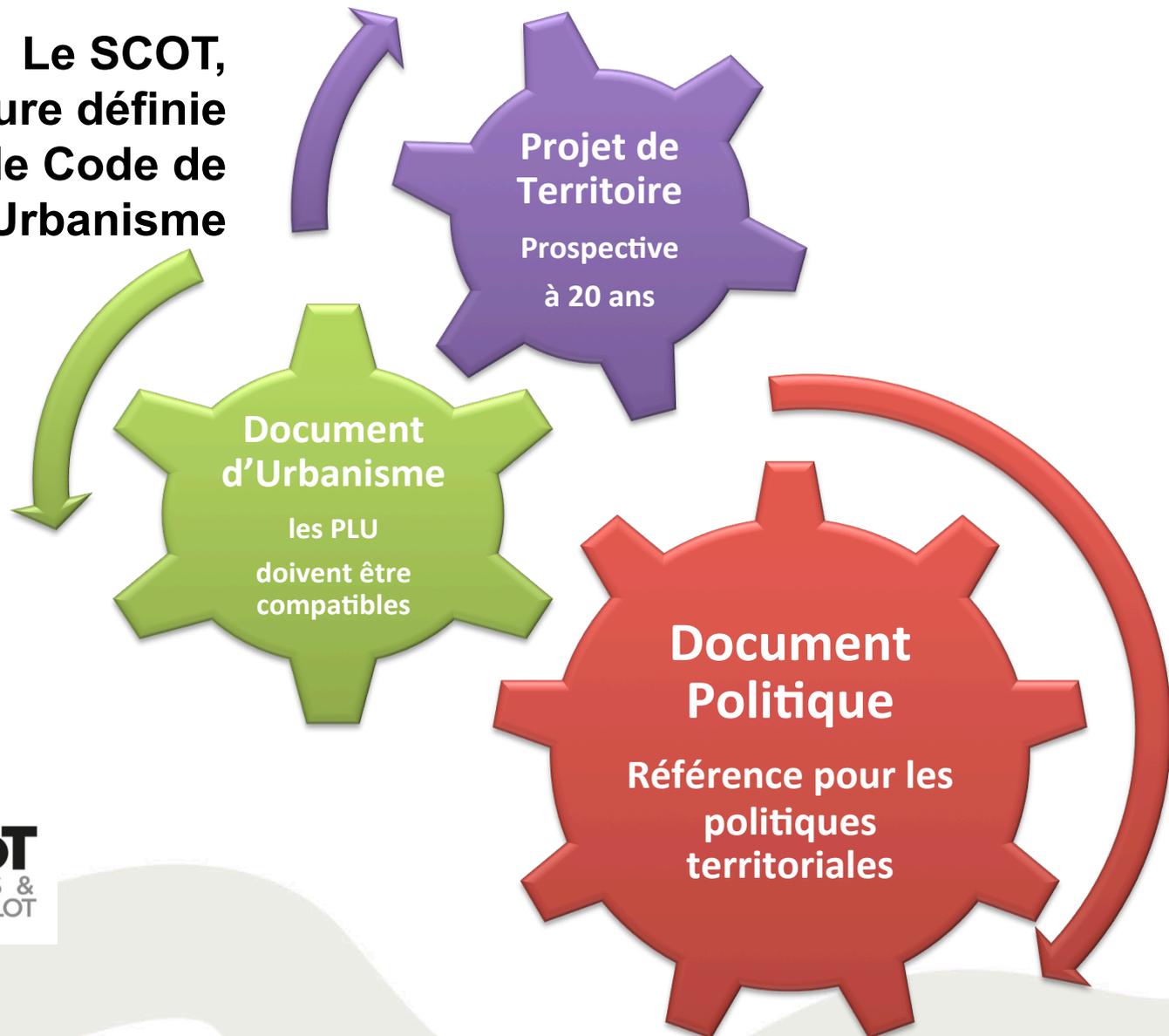
De cohérence :

Le SCoT met en cohérence l'ensemble des politiques publiques notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux, d'environnement...

Territoriale : Le SCoT concerne un ou plusieurs "bassin de vie", où les habitants ressentent une appartenance à un territoire commun parce qu'ils y habitent, y travaillent, y ont des activités associatives et de loisirs, mais aussi des perspectives futures qu'ils souhaitent partager.

→ **Un projet de territoire pour les 20 prochaines années** qui doit permettre d'apporter des réponses concrètes par **anticipation des besoins des populations**

**Le SCOT,
une procédure définie
par le Code de
l'Urbanisme**



Le Schéma de Cohérence territoriale

Pour harmoniser et coordonner les projets de développement des différentes intercommunalités

Pour proposer un modèle de développement du territoire (élaboré à partir des bassins de vie et appuyé sur des polarités ,....)

Pour élaborer un projet commun de territoire

Parce que **certains choix** doivent nécessairement reposer sur **une vision d'ensemble du territoire**, et être effectués **au niveau du bassin de vie** et non seulement au niveau communal ou intercommunal.

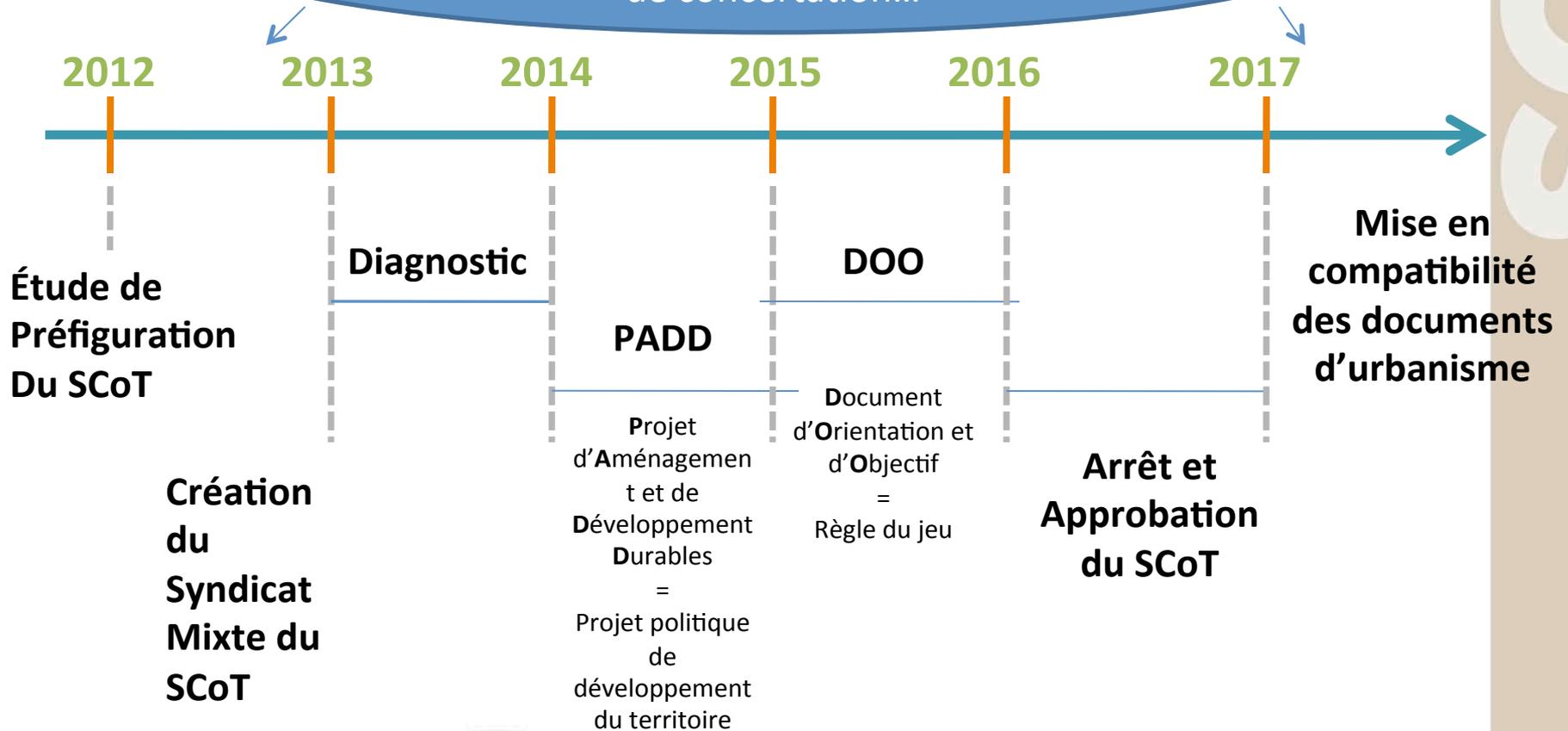
Pour renforcer le territoire chacun doit se repositionner par rapport aux besoins réels de la population pour gagner en attractivité

Un Schéma de Cohérence territoriale.... pour anticiper et ne pas subir



ETAPES D'ÉLABORATION DU SCOT

Les outils de concertation : registres de concertation, site internet, publications, ateliers de concertation...



ETAPES D'ÉLABORATION DU SCOT

